

**Séance ordinaire du 8 août 2016**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 8 août 2016, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Richard Lapointe  
  Martin Voyer                   Sylvain Lavoie  
  André Fortin                   Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                   La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
  Le greffier, Mario Bouchard

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2. 175.08.2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Avis de motion – Adoption du règlement n° 203-2016 modifiant le règlement n° 123-2011 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
    - 4.1.3. Adoption du projet de règlement no 203-2016 modifiant le règlement n° 123-2011 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
    - 4.1.4. Avis de motion – Adoption du règlement n° 204-2016 modifiant le règlement n° 135-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
    - 4.1.5. Adoption du projet de règlement n° 204-2016 modifiant le règlement n° 135-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
    - 4.1.6. Vente d'immeubles pour taxes municipales impayées.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Avis de motion – Adoption du règlement n° 201-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur de manière à revoir le cadre normatif applicable pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones à contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.
    - 4.2.2. Adoption du projet de règlement n° 201-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur de manière à revoir le cadre normatif applicable pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones à contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.
    - 4.2.3. Adoption du règlement d'emprunt n° 202-2016 décrétant un emprunt de 700 000 \$ remboursable sur une période de dix (10) ans pour des travaux de signalisation, d'asphaltage et autres travaux d'infrastructures sur certaines rues et routes du territoire.

- 4.2.4. Demande d'autorisation de passage – Les Femmes de course « Tour du lac pour le cancer de la prostate ».
- 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
  - 4.3.1. Modification du Programme d'incitation à la thématique des pots rouges et appropriation d'une somme au surplus accumulé.
  - 4.3.2. Modification de l'addenda au contrat de concession du Rigolet 2016-2019 intervenu avec la compagnie 9257-3856 Québec inc.
  - 4.3.3. Autorisation d'une activité en vertu du règlement n° 1000-07 au site du centre récréotouristique le Rigolet – Mallette S.E.N.C.R.L.
- 4.4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
- 5. Dépôt de la correspondance.
- 6. Affaires nouvelles :
  - 6.1. Motion de félicitations du président de l'édition 2016 du Festi-Vélo;
  - 6.2. Motion de félicitations adressée au président de l'édition 2016 du Festi-Vélo ainsi qu'à son équipe de bénévoles et employés de la Ville;
  - 6.3. Suivi dossier de la piscine municipale du secteur de Lac-à-la-Croix;
  - 6.4. Motion de sympathie suite au décès de monsieur Normand Martel.
- 7. Période de questions des citoyens.
- 8. Levée de la séance.

**3. 176.08.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

***Adoptée à l'unanimité***

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 177.08.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 5 juillet au 8 août 2016 laquelle totalise la somme de 277 067,32\$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n°51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Ville.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.2 AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 203-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 123-2011 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

---

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 203-2016 modifiant le règlement n° 123-2011 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux afin d'y inclure les prescriptions prévues aux nouveaux articles 7.1 et 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* entrées en vigueur le 10 juin 2016.

**4.1.3 178.08.2016 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 203-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 123-2011 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

---

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le projet de règlement n° 203-2016 modifiant le règlement n° 123-2011 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Ce projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.4 AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 204-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 135-2012 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation règlement n° 204-2016 modifiant le règlement n° 135-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'y inclure les prescriptions prévues aux nouveaux articles 7.1 et 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* entrées en vigueur le 10 juin 2016.

**4.1.5 179.08.2016 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 204-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 135-2012 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'adopter le projet de règlement n° 204-2016 modifiant le règlement n° 135-2012 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Ce projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.6 180.08.2016 VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES**

---

**Considérant que** la directrice générale et trésorière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a soumis aux membres du conseil municipal un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes municipales imposées n'ont pas été payées;

**Considérant que** le conseil juge à propos d'ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil;

**À ces causes**, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

« d'ordonner au greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix d'entamer la procédure de vente à l'enchère publique de l'immeuble agricole situé sur le lot CINQ MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VING-TREIZE DEUX CENT QUARANTE-DEUX (5 493 242) du cadastre du Québec, circonscription fon-

cière de Lac-St-Jean-Est, appartenant à FERME BLACKBURN ET MORIN ENR., société en nom collectif ayant son siège social au 1285, route 169, Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, district judiciaire d'Alma, province de Québec, G8G 1A6 et aux associés RODRIGUE MORIN ET CHRISTINE BLACKBURN, domiciliés au 19, app.1, rue Bergeron, Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, district judiciaire d'Alma, G8B 1R2, immeuble dont les taxes municipales ou scolaires sont présentement impayées, conformément à la liste produite par la directrice générale et trésorière, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, le tout, suivant les prescriptions des articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes."

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.1.7 AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 201-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR DE MANIÈRE À REVOIR LE CADRE NORMATIF APPLICABLE POUR LE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LES ZONES À CONTRAINTES RELATIVES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES DÉPÔTS MEUBLES**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 201-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur de manière à revoir le cadre normatif applicable pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones à contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.

---

**4.2 GESTION DU TERRITOIRE**

---

**4.2.1 AVIS DE MOTION ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 201-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR DE MANIÈRE À REVOIR LE CADRE NORMATIF APPLICABLE POUR LE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LES ZONES À CONTRAINTES RELATIVES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES DÉPÔTS MEUBLES**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 201-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur de manière à revoir le cadre normatif applicable pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones à contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.

**4.2.2 181.08.2016 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 201-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR DE MANIÈRE À REVOIR LE CADRE NORMATIF APPLICABLE POUR LE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LES ZONES À CONTRAINTES RELATIVES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES DÉPÔTS MEUBLES**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le projet de règlement n° 201-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur de manière à revoir le cadre normatif applicable pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones à contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles. Ce projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.3 182.08.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 202-2016 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 700 000 \$ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS POUR DES TRAVAUX DE SIGNALISATION, D'ASPHALTAGE ET AUTRES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR CERTAINES RUES ET**

---



**4.3.3 186.08.2016 AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 1000-07 AU SITE DU CENTRE RÉCRÉO-TOURISTIQUE LE RIGOLET**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser la firme Mallette S.E.N.C.R.L. à tenir diverses activités devant se dérouler le 8 septembre 2016 au centre récréotouristique le Rigolet dans le cadre de la fête soulignant le 75<sup>e</sup> anniversaire de Mallette, le tout en conformité au règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport # 2016089 préparé par madame Karine Gagné Plourde, Coordinatrice en loisirs et animatrice du milieu.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Réunion Festi-Vélo et participation aux activités de la 3<sup>e</sup> édition
- Conseil d'administration Société des loisirs
- Comité de vérification des comptes
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation
- Rencontres de citoyens
- Conseil d'administration Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
- Représentation à la traversée du lac à Roberval
- Conseil d'administration Camp musical
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre du député, monsieur Alexandre Cloutier pour le dossier du Camp musical
- Rencontre Rio Tinto Alcan pour le dossier des baux avec les villégiateurs
- Entrevue avec un journaliste sur le sujet de la sécurité sur les routes 169 et 170 de la Ville

**4.4.1 187.08.2016 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNS ET SUBVENTIONS**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement suivant :

<i><b>Demandeur</b></i>	<i><b>Demande</b></i>	<i><b>Montant accordé</b></i>
<b>Municipalité de Saint-Bruno</b>	Participation au souper de la Foire de familles. 10 \$/personne	2 billets pour la somme de 20 \$
<b>Véloroute des Bleuets</b>	Campagne de financement « l'Auto-Vélo »	2 billets pour la somme de 120 \$
<b>Club athlétisme Jeannois d'Alma</b>	Contribution financière « course La Petite patte Jeannoise »	250 \$
<b>Société d'Histoire du Lac-St-Jean</b>	Souper-bénéficiaire le 28 octobre	2 billets pour la somme de 200 \$
<b>Camp musical</b>	Activité-bénéficiaire le 10 septembre	4 billets pour la somme de 340 \$

***Adoptée à l'unanimité***

**5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

---

Aucune correspondance.

---

**6. AFFAIRES NOUVELLES**

---

**6.1 188.08.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT DE L'ÉDITION 2016 DU FESTI-VÉLO**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer et Président de l'édition 2016 du Festi-Vélo adresse une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des bénévoles et des employés de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour leur implication et le travail soutenu lors de l'édition 2016 du Festi-Vélo.

*Adoptée à l'unanimité*

**6.2 189.08.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE L'ÉDITION 2016 DU FESTI-VÉLO ET SON ÉQUIPE**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe adresse une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de monsieur Martin Voyer et toute son équipe de bénévoles et d'employés municipaux pour le franc succès des activités de la troisième édition du Festi-Vélo.

*Adoptée à l'unanimité*

**6.3 SUIVI DOSSIER DE LA PISCINE MUNICIPALE DU SECTEUR DE LAC-À-LA-CROIX**

---

Suite au refus de la subvention demandée au gouvernement du Québec, des démarches sont en cours pour d'autres programmes et sources de financement.

**6.4 190.08.2016 MOTION DE SYMPATHIE SUITE AU DÉCÈS DE MONSIEUR NORMAND MARTEL**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie présente une motion de sympathie dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de monsieur Nicolas Martel et sa famille pour le décès son père, monsieur Normand Martel, le 15 juillet dernier.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- ✓ A savoir si le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports installera de nouveaux feux de circulation à l'intersection de la rue Villeneuve et du 2<sup>e</sup> rang ainsi qu'à l'intersection de la route St-André et de la rue St-André. Discussions sur l'ensemble du dossier de la sécurité suite à la résolution transmise au ministère.
- ✓ Sections de pavage à réaliser sur la route St-André.
- ✓ Dossier des baux de villégiature avec l'entreprise Rio Tinto Alcan.
- ✓ Les vélos qui empruntent le sentier au Rigolet et l'ajout d'un panneau d'interdiction.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 H 55, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

***Lawrence Potvin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***